

**AVIS PUBLIC**  
**BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE 2024**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Charlemagne, que conformément aux dispositions de l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*, le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du réseau d'aqueduc de la Ville pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 a été dressé.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce bilan peut le faire en se présentant à l'hôtel de ville de Charlemagne, 84 rue du Sacré-Cœur, pendant les heures d'ouverture de bureau.

Une copie est également disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://www.ville.charlemagne.qc.ca/>

Donné à Charlemagne ce 12 mars 2025



Virginie Riopelle  
Directrice générale adjointe et greffière

---

**CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE**

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 12 mars 2025, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 12 mars 2025.

Donné à Charlemagne ce 12 mars 2025



Virginie Riopelle  
Directrice générale adjointe et greffière